

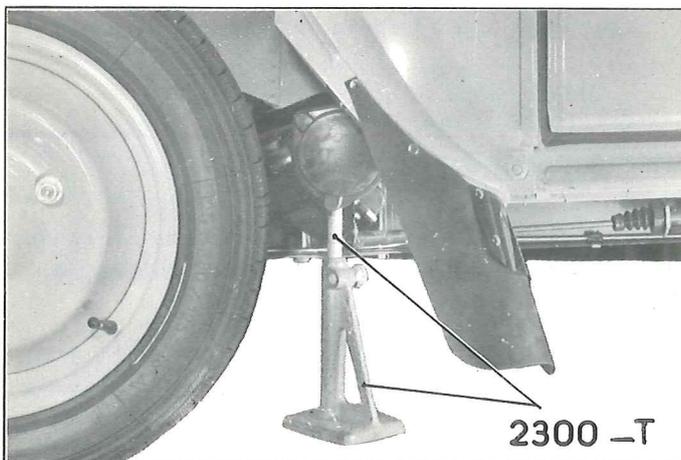
Additif No 1

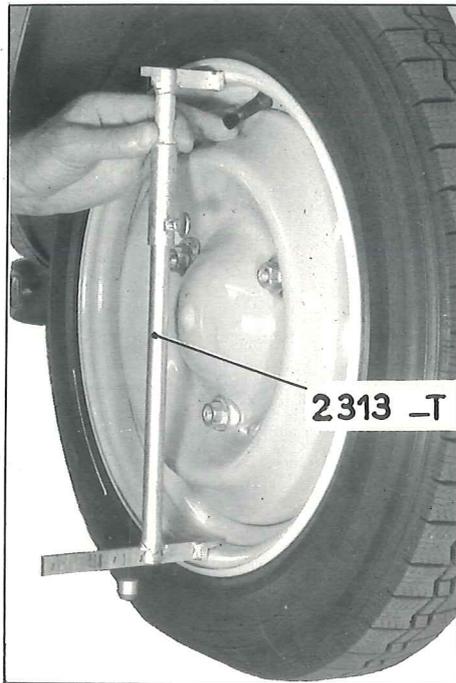
### CONTROLE DE L'INCLINAISON D'UN PIVOT.

NOTA - Ce contrôle est à effectuer pour une vérification des bras après un choc.

Toutefois, si l'axe du pivot a un jeu excessif, aucune mesure n'est possible.

1. Vérifier que la roue AV (coté du pivot à contrôler) n'est pas voilée.
2. Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal. Caler le véhicule, sous le châssis à l'avant pour obtenir une hauteur de 300 mm (page 2300-T) entre le sol et le dessous du moyeu du bras, de chaque côté du véhicule.





### 3. Aligner les roues AV.

- a) Amener le repère gravé du cache-mobile de direction, au ras du guide des rotules, côté gauche.
- b) Pour aligner les roues, sur une voiture, dont la direction ne possède pas de repère gravé sur le cache-mobile, procéder de la façon suivante :

Tendre un fil à hauteur du centre des roues, amener ce fil au contact des roues, comme indiqué sur le dessin, page 1. Déposer la bavette pour ne pas être gêné.

Mettre la roue avant parallèle au fil, en tournant le volant de direction pour que les cotes «a1» et «a2» soient égales.

4. Mesurer le carrossage de la roue dans ces conditions. Utiliser l'appareil 2313-T. *Le fil doit être dans la zone «1» de l'appareil.* Sinon déposer le bras (voir Op. A. 410-4 §§ 1 à 5) et le contrôler (voir Op. A. 410-4 §§ 20 et suivants).

REMARQUE : Il faut impérativement transformer l'appareil 2315-T en 2313-T, en montant les plaquettes 2312-T (suivre les indications fournies par le constructeur).



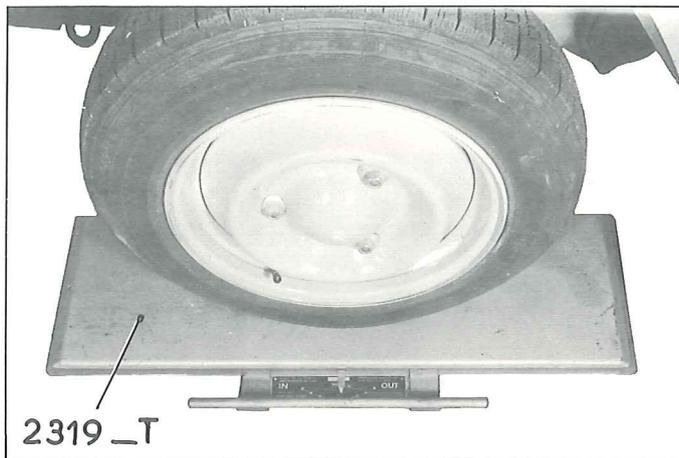
5. Lever la voiture jusqu'à ce que les roues avant quittent le sol.

Braquer la roue à fond, le pivot en appui sur la vis de braquage. Si l'on travaille sur la roue droite, braquer à droite, et inversement.

Remettre la voiture au sol, le moyeu du bras en appui sur la pige 2300-T (voir § 2 même Op.).

6. Mesurer le carrossage de la roue, dans ces conditions. Utiliser l'appareil 2313-T. *Le fil doit être dans la zone «2» de l'appareil.*

Sinon, déposer le bras (voir Op. A. 410 §§ 1 à 5) et le contrôler (voir Op. A.410-4 §§ 20 et suivants).



## REGLAGE DE L'OUVERTURE DES ROUES AVANT.

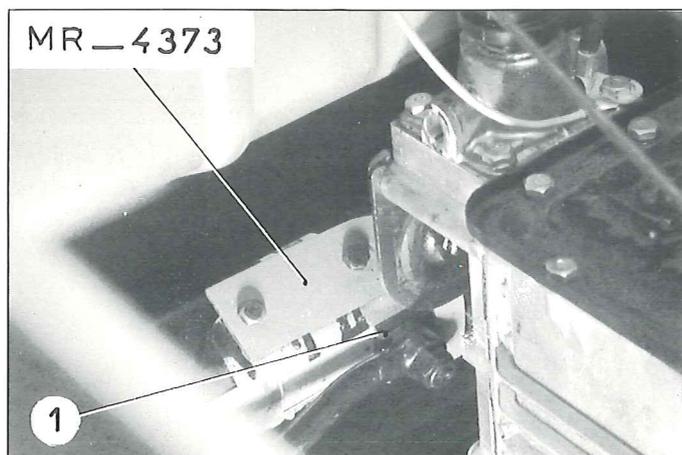
NOTA - Les roues doivent ouvrir vers l'avant. La différence entre l'avant et l'arrière doit être de 1 à 3 mm. Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, sous châssis, soient réglées (voir Op. A. 433-0).

7. Placer les roues comme pour la marche en ligne droite.

8. Utiliser la plaque de ripage 2319-T ou à défaut, une pige dont il existe plusieurs modèles dans le commerce.

Dans ce cas procéder de la façon suivante :

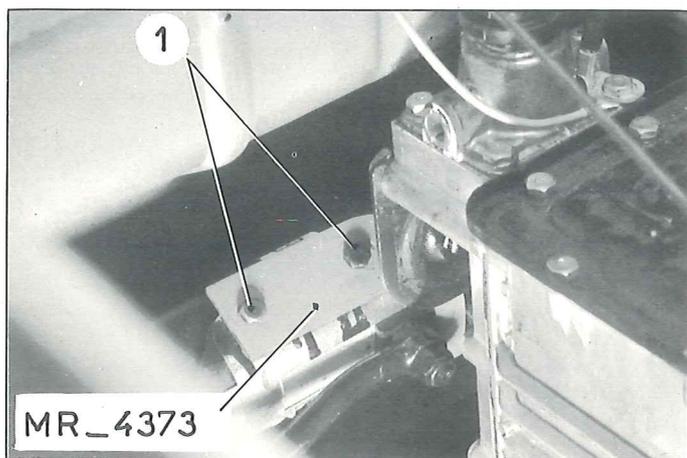
- Mesurer à la hauteur de l'axe des roues, la distance entre les bords extérieurs des jantes à l'avant. Marquer à la craie les points mesurés. Faire avancer la voiture pour que les roues tournent d'un demi-tour et mesurer à l'arrière, la distance entre les repères (remis à la même hauteur). Si cette distance est plus petite de 1 à 3 mm, le réglage est correct ; sinon procéder au réglage.



9. Régler l'ouverture des roues.

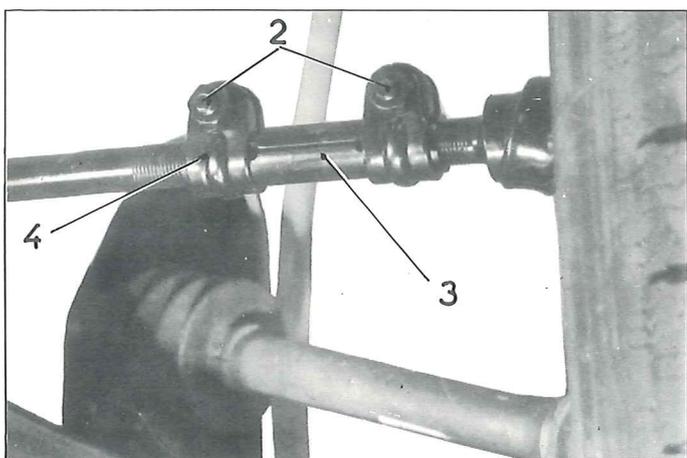
S'assurer que les rotules centrales de crémaillère sont placées exactement au milieu de leur course. Pour réaliser cette condition, utiliser une cale de positionnement MR 4373.

En agissant sur le volant de direction, placer sensiblement les rotules (1) de crémaillère au milieu de leur course (roues placées comme pour la marche en ligne droite).



Fixer la cale MR 4373 par les deux vis supérieures (1) fixant la glissière de cache-mobile, pour situer exactement les rotules de crémaillère au milieu de leur course.

NOTA - A défaut de cale MR 4373, positionner les rotules de crémaillère en amenant le trait gravé sur le cache-mobile de direction au ras de la glissière, coté droit du véhicule.

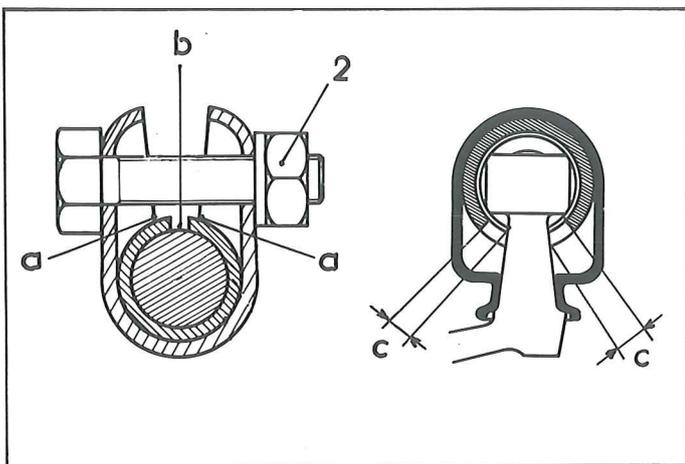


Contrôler l'ouverture des roues comme indiqué § 8, même opération.

Sans déposer les ailes, desserrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons (3).

*Tourner chaque manchon de la même quantité, pour obtenir le réglage.*

NOTA - Un tour effectué sur un manchon fait varier la position de la roue de 6 à 7 mm.

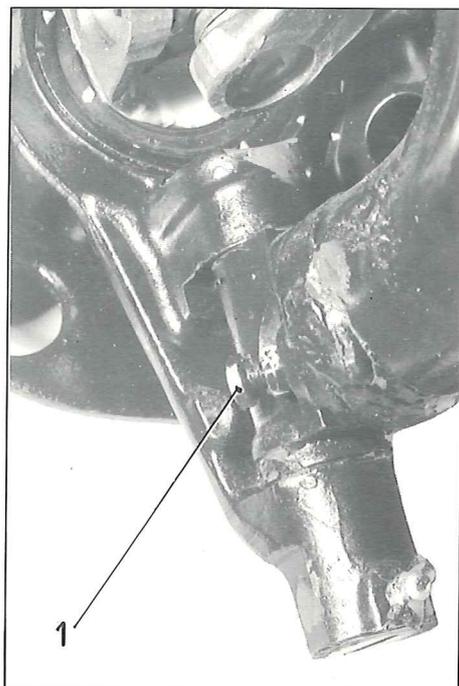


Orienter verticalement les colliers (4) de serrage des manchons (3), les vis de fixation étant placées vers le haut. La position de la fente «b» est indifférente à condition que les points «a» ne soient pas situés dans celle-ci.

Répartir également la garantie «c» de débattement des rotules. Serrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons.  
Déposer la cale MR 4373.

## REGLAGE DU BRAQUAGE.

NOTA - Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, sous châssis, soient réglées (voir Op. A. 433-0).



10. Mettre le véhicule sur un sol plan et horizontal.

11. Braquer à fond. Vérifier qu'il existe une garantie de 10 mm minimum entre le pneu et le bras, et une garantie de 1 mm minimum entre le batteur et le bras, du côté opposé.

Dans le cas contraire, agir sur la vis (1) de butée de braquage, située sur le bras.

12. Contrôler le braquage de l'autre roue.